N° 16 *Juillet 2024*

Cler'Quoi ?



ÉDITO

Chers habitants de Clerques,

Après une fin d'année scolaire marquée par une météo maussade, les équipes de la commune ont malgré tout organisé des festivités réussies (fête de la musique, kermesse de l'école du RPI de la Hem, ducasse), pour lesquelles je remercie tous les membres de l'équipe municipale ainsi que les bénévoles qui se sont engagés. Avant la fermeture estivale de la mairie, le moment est venu de faire un petit point d'étape sur deux chantiers de longue haleine.

Le premier concerne nos déchets. La campagne actuelle de remplacement des bacs à ordures est l'occasion d'aborder les stratégies à venir autour de nos déchets ménagers et de leur collecte. Le prix du retraitement de nos ordures est en effet appelé à augmenter sensiblement dans les années à venir. Pour faire face à la pollution générée par le volume de nos déchets et leurs coûts, il est nécessaire de réduire les tonnages, ainsi que d'améliorer le tri et la valorisation des déchets. La CCPL, qui s'inscrit déjà dans cette stratégie, prépare actuellement la mise en place progressive d'une incitation financière à la réduction des volumes via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette démarche fait suite à des échanges avec des habitants et des réunions préparatoires, et est appelée à devenir de plus en plus incitative année après année. L'enjeu environnemental et financier vaut bien que nous fassions tous un petit effort.

Quant au chantier de restauration de l'église, les préparatifs financiers avancent, avec un printemps consacré à rencontrer les partenaires institutionnels qui vont contribuer à financer ce chantier. Nous préparons également une campagne d'appel aux dons via la Fondation du patrimoine, pour laquelle toutes les bonnes volontés et idées seront les bienvenues. Une réunion publique au sujet des travaux sera organisée à l'automne pour préciser leur calendrier. Je souhaite que tous ceux qui le désirent puissent s'impliquer dans cette restauration. Croyants ou non, essayons de faire de cette restauration un projet fédérateur pour notre village.

Votre maire, Aurélien DOMMANGET

LA VIE DE LA COMMUNE

Travaux sur la Hem

Les travaux de réparation des dégâts consécutifs aux inondations engagés par le SYMVAHEM battent leur plein depuis la fin du printemps, notamment à Audenfort. Depuis notre dernier journal, le montant des travaux a pratiquement doublé, avec la prise en compte de nouveaux désordres, clôtures, atterrissements ou érosion de berges signalés par des riverains de la Hem qui ont sollicité l'appui du SYMVAHEM.

Gestion des déchets

Les poubelles qui dataient sur notre commune de l'ancien SMIRTOM ont été remplacées par de nouveaux bacs, équipés de puces, ainsi que d'un système de verrouillage du capot pour le bac jaune, à utiliser seulement les jours de grand vent. Comme vous en avez été informés, vous pouvez rapporter vos anciens conteneurs (propres) à la mairie (préau de l'école) les vendredi 2 aout de 14h à 16h30 et samedi 3 aout de 9h30 à 11h30.

Ce changement est rendu nécessaire pour préparer l'évolution de la collecte des déchets. En effet, nos déchets ménagers représentaient sur la CCPL en 2021 un total de 603 kg/an/ habitant. L'Etat impose une réduction de nos volumes de déchets à 465 kg/an/habitant d'ici 2030. Sans changement de nos habitudes, le budget dédié à la collecte des déchets augmenterait fortement. Pour éviter de faire dérailler les budgets, la CCPL a développé un plan ambitieux de réduction de nos déchets, qui prévoit notamment la mise en place d'une taxe d'enlèvement de ordures ménagères (TEOM) incitative. Jusqu'à présent exclusivement calculée en fonction de la valeur locative des habitations, la TEOM sera progressivement indexée sur le nombre de fois où nous présenterons nos bacs à la levée. Afin de valider son fonctionnement et permettre à chacun de mesurer les changements induits, la TEOM Incitative sera expérimentée à blanc en 2025, permettant à chacun de voir ce qu'il aurait payé si elle s'appliquait. Puis en 2026, elle entrera véritablement en application.

Travaux de voirie

Les travaux de réparation des dégâts liés aux inondations et de prévention des ruissellements débuteront à partir du 26 aout et dureront environ un mois et demi, pendant lequel s'appliqueront des restrictions de circulation. Ils concerneront essentiellement Audenfort, mais aussi l'impasse de la pisciculture.

Citerne incendie

La défense du village contre l'incendie a connu un net progrès avec l'installation d'une citerne de 120 mètres cubes route de Guémy. Même si des finitions sont encore à réaliser, celle-ci est déjà opérationnelle et permettra de protéger tout le Hamel.

Vente des terrains

La mairie de Clerques met en vente deux terrains municipaux constructibles, situés route de Guémy, respectivement de 1724 m² et 1670m². N'hésitez pas à en faire la publicité autour de vous…

Elections législatives

Voici les résultats des élections législatives du 30 juin 2024 pour notre commune:

Christine ENGRAND 59,76 % des voix (élue au 1e tour), Brigitte BOURGUIGNON 16,57% des voix, Aurore PAGEAUD 13,02% des voix, Eric HOUDAYER 8,88% des voix, Laure BOUREL 1,78% des voix, Giovanni Anthony FRATTINI 0% des voix.

Le taux de participation s'est élevé à 69,35% des inscrits. Les votes blancs représentent 1,16% des votes et les votes nuls 0,58%

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

L' **OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES** est renouvelée en 2024.

Si vous avez prévu de vous absenter cet été, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. En effet, sur simple demande, des patrouilles sont organisées et vous serez alertés en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce dispositif, il vous suffit de prévenir la gendarmerie d'Ardres au plus tard deux jours avant votre départ. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la gendarmerie au 03.21.82.17.17

PEUT-ON FAIRE DU FEU CHEZ SOI?

Non, il est interdit de brûler des déchets et déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets verts doivent être apportés en déchèterie. Une amende de 450 € peut être appliquée en cas de non respect de cette interdiction.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée pour congés d'été du samedi 27/07/24 à 12h au lundi 19/08/24 inclus. Réouverture le mardi 20/08/24.

La mairie est ouverte au public le mardi de 10h à 12h et le samedi de 10h00 à 12h00. Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.
Demandes de rendez-vous: appel pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32 ou mail à mairieclercques@wanadoo.fr
En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90

Facebook: Bien vivre à Clerques

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Retour sur les dernières animations

MARDI 7 MAI

SOIRÉE JEUNES

VENDREDI 21 JUIN

FETE DE LA MUSIQUE

DIMANCHE 7 JUILLET

CLERQUES EN FETE

Ces trois manifestations, bien qu'ayant des thèmes différents, ont toutes en commun la joie de vivre, l'ambiance festive, le partage, les échanges et le plaisir de se retrouver.







Animations à venir

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

BROCANTE



1er WEEK-END D'OCTOBRE

LOTOS



DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

SAINT-NICOLAS



LA CHOUETTE BIBLIOTHÈQUE

La Chouette Bibliothèque est en vacances. Vos bénévoles se reposent et rechargent leurs batteries pour être en forme à la rentrée et vous accueillir avec toujours autant de plaisir. D'ailleurs nous sommes à la recherche de personnes de bonne volonté pour agrandir notre équipe et nous aider à trier les livres ou tenir des permanences. N'hésitez pas à venir nous proposer vos services. Bonnes vacances à tous et à bientôt pour de nouvelles lectures.